

Pour les couples actifs, le cadre de vie passe avant la proximité du lieu de travail

Parmi les couples résidant en Alsace, ceux réunissant deux personnes en emploi ont un peu plus souvent déménagé au cours des cinq dernières années (38 % contre 36 %). Les changements de commune les plus fréquents se font vers des espaces de densité de population moins élevée et concernent souvent des couples plutôt jeunes avec des enfants en bas âge. Pour ces couples mobiles, rapprocher le domicile du lieu de travail ne semble pas être une raison majeure, excepté pour les travailleurs frontaliers qui déménagent au plus près de la frontière.

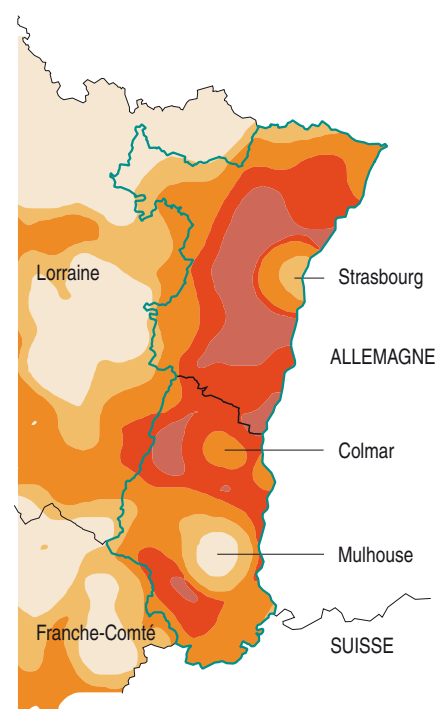
- Dans 62 % des cas, les deux membres d'un couple résidant en Alsace ont un emploi.
- 14 % des couples bi-actifs travaillent en Allemagne ou en Suisse.
- La moitié des couples bi-actifs résident dans le périurbain.

En 2008, 221 400 couples bi-actifs occupés (encadré page 6) dont l'un des deux membres au moins est âgé de 20 à 59 ans résident en Alsace. Parmi eux, 84 790 ont déménagé au cours des cinq dernières années, soit les deux tiers de l'ensemble des couples mobiles de la région. Plus souvent mobiles, 38 % d'entre eux ont changé de logement au cours des cinq dernières années pour 36 % dans l'ensemble des couples de la région. Ils sont toutefois moins mobiles en Alsace que dans le reste du pays (43 %).

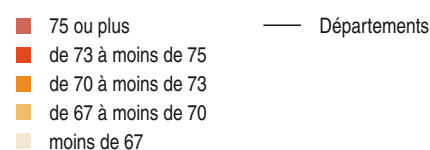
Plus souvent vers la périphérie

Les couples bi-actifs habitent plus souvent hors des grandes villes ❶. Ils ont été plus nombreux à les quitter que ceux qui s'y sont installés. Ainsi, leur part dans l'ensemble des couples diminue à mesure que l'on se rapproche des villes plus peuplées. Lorsque les deux membres du couple travaillent, le couple, s'il

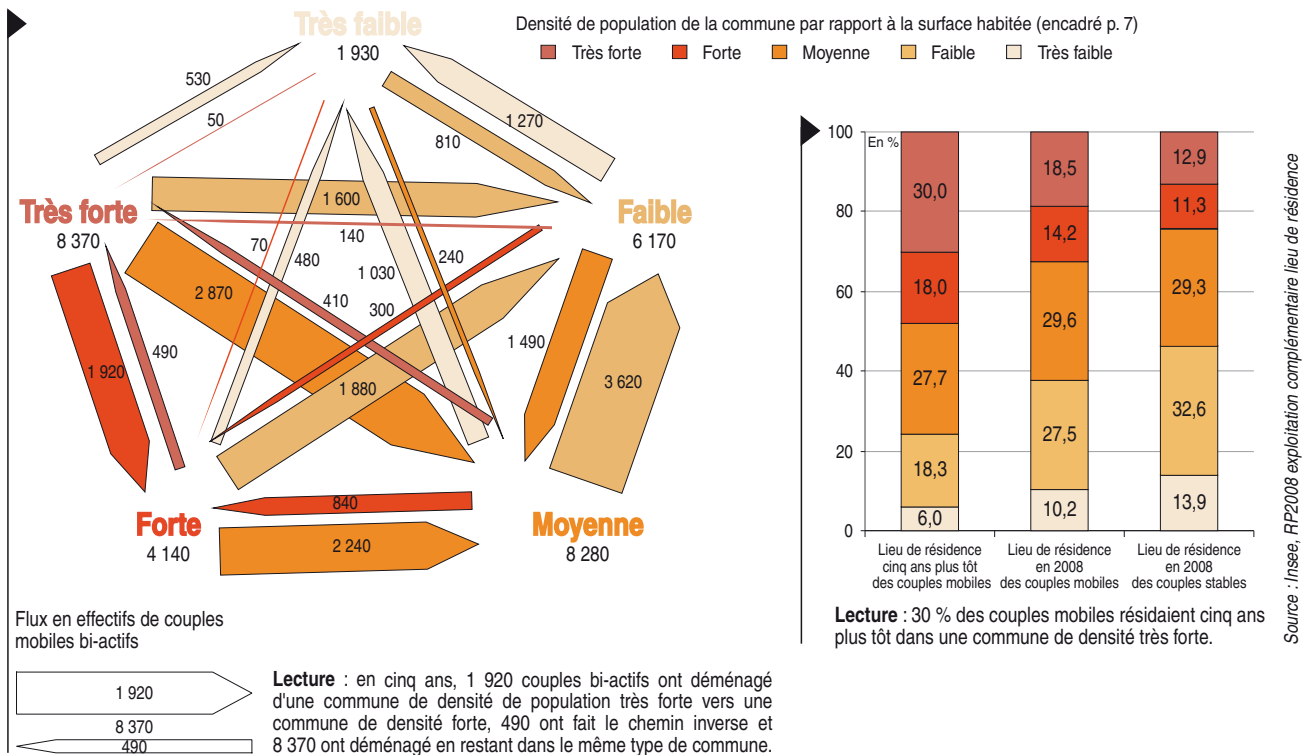
❶ Les couples bi-actifs habitent plus souvent en périphérie des grandes villes



Part des couples bi-actifs dans l'ensemble des couples (en %)



② Les couples alsaciens bi-actifs et mobiles rejoignent des communes de moindre densité



habite dans une grande commune, déménage plus souvent en restant dans sa commune (deux tiers des déménagements contre un tiers en moyenne).

Ceux qui quittent leur commune s'installent prioritairement dans une commune de densité équivalente ou plus faible, mais rarement plus dense. Les principaux flux de déménagement s'observent des communes les plus densément peuplées vers celles de densité moindre. Très peu sont attirés par les grandes villes ②.

Les couples mobiles s'installent progressivement en périphérie des grands pôles rejoignent des couples installés depuis plus de cinq ans. Trois quarts de ces derniers (les couples dits « stables ») vivent dans des communes de densité moyenne à très faible.

A contrario, de nombreux couples venus d'autres régions choisissent de s'installer en ville.

La naissance des enfants, un motif pour déménager

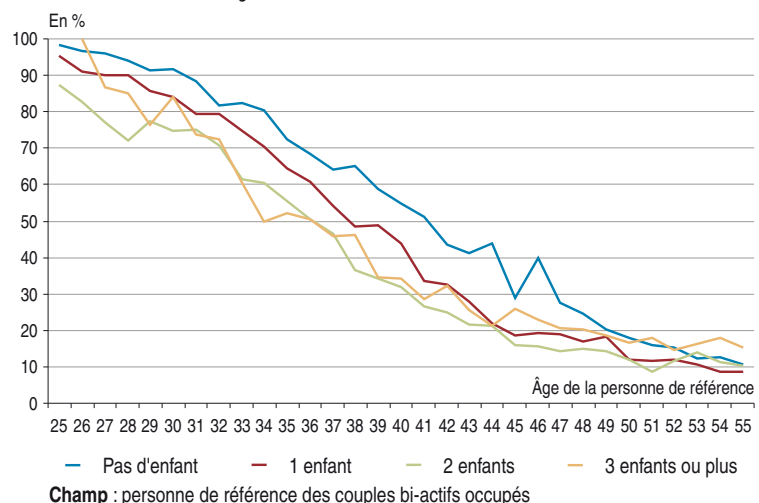
Les couples mobiles sont une population plutôt jeune : plus de 71 % des hommes et 78 % des femmes ont moins de 40 ans. Les femmes sont plus jeunes que les

hommes : 37 % ont moins de 30 ans pour seulement 26 % des hommes.

Les couples bi-actifs occupés mobiles sont plus souvent sans enfant : quatre couples ayant changé de logement sur dix n'ont pas ou pas encore d'enfant pour trois sur dix occupant toujours le même

③ Les couples sans enfant sont souvent plus mobiles

Taux de mobilité selon l'âge et le nombre d'enfants



logement qu'il y a cinq ans ^③. Les couples les plus jeunes, dont la moyenne d'âge est de moins de 30 ans, représentent 30 % des couples bi-actifs mobiles. Plus de 68 % d'entre eux sont sans enfant pour 23 % des couples âgés de 30 à 50 ans.

Par ailleurs, un couple sur deux ayant changé de logement au cours des cinq dernières années avait un enfant en bas âge au moment du déménagement. L'arrivée d'un nouveau-né, prévue ou effective, incite à changer de résidence.

Les cadres résident plutôt en ville

Les actifs mobiles sont majoritairement titulaires du baccalauréat ou diplômés du supérieur, notamment les femmes. Ainsi, plus de 47 % des femmes sont titulaires d'un diplôme post-bac pour 39 % des hommes. Parmi les couples habitant leur logement depuis plus de cinq ans, près de 44 % des hommes ont un niveau CAP ou BEP.

Les grandes villes attirent plutôt les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des hommes occupant un poste d'employé. Les employées ainsi que les ouvrières, souvent en couple avec un conjoint ouvrier, résident quant à elles près de deux fois plus souvent dans des communes de densité faible à très faible.

⑤ Dans six cas sur dix, les deux conjoints ne travaillent pas dans leur commune de résidence

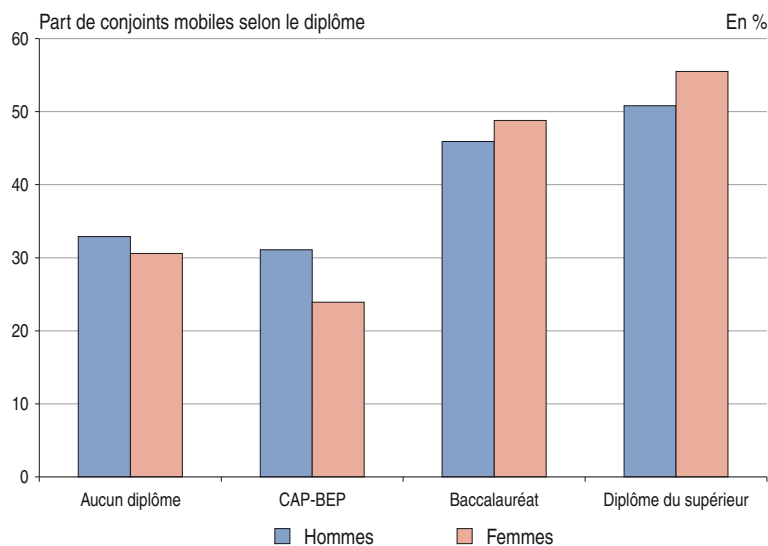
Lieu de travail des couples bi-actifs occupés mobiles

		Femmes			En %
Lieu de travail		Dans la commune de résidence	Dans une autre commune	Ensemble	
Hommes	Dans la commune de résidence	16,3	10,6	26,9	
	Dans une autre commune	14,2	58,9	73,1	
	Ensemble	30,5	69,5	100,0	

Champ : couples bi-actifs occupés mobiles travaillant en France à moins de 150 km de leur domicile

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

④ Les diplômés du supérieur déménagent plus souvent



Champ : conjoints de couples bi-actifs occupés dont l'un des membres au moins est âgé de 20 à 59 ans

Lecture : parmi les couples, dont l'homme est diplômé du supérieur, 50,8 % sont mobiles.

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

Les couples mobiles résident plus souvent en appartement (la moitié d'entre eux) que les couples n'ayant pas déménagé qui habitent plutôt dans une maison (huit couples sur dix). Quel que soit le type de logement, les couples mobiles sont plus souvent locataires que les couples stables (deux sur dix de ceux qui habitent en maison et six sur dix en appartement) et plus particulièrement dans les grandes villes. Lorsqu'ils sont propriétaires, les couples mobiles le sont plus souvent d'un appartement (un tiers d'entre eux) que les couples peu mobiles (un sur dix) ; mais lorsqu'ils sont propriétaires d'une maison, c'est généralement dans des communes plus petites.

Plus de distance à parcourir

Pour six couples sur dix, les deux conjoints ne travaillent pas dans leur commune de résidence ^⑤.

Dans un quart des couples, un seul travaille dans sa commune de résidence et c'est le plus souvent l'homme, pour 57 %, qui occupe un emploi hors de la commune de résidence. Plus de 30 % des femmes des couples mobiles travaillent dans leur commune de résidence pour 27 % des hommes. Le lieu de travail se situe moins souvent dans l'unité urbaine voire le canton de résidence mais plus souvent dans le reste de la région lorsque les couples ont déménagé récemment.

Les hommes parcourent en moyenne plus de distance que les femmes pour aller travailler : 11 km pour les hommes, 8,5 km pour les femmes. Parmi les familles ayant déménagé dans les cinq ans, cet écart est moindre, même si la distance au lieu de travail est globalement supérieure pour le couple, comparée aux ménages installés depuis plus longtemps. L'éloignement du lieu de travail peut être associé à la mobilité résidentielle ^⑥.

Au sein des couples mobiles, les mères parcourent globalement des distances plus faibles. En particulier, celles ayant trois enfants, restant actives, résident encore plus près de leur travail.

Toutefois, pour 45 % des couples, les distances domicile-travail restent comparables entre les deux conjoints.

Le lieu de scolarisation des enfants se situe généralement plus près du lieu de travail de la mère que du père. Par ailleurs, les distances moyennes entre les écoles et le lieu de travail des parents

restent dans le même ordre de grandeur, que les familles aient déménagé récemment ou non. En revanche, le trajet entre le lieu d'étude et la maison augmente avec l'âge des enfants notamment en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté. L'école primaire est généralement plus proche du domicile que le collège ou le lycée.

Marcher ou rouler à bicyclette sont des modes de transports principalement citadins. Les couples empruntent les transports en commun

6 Les couples mobiles parcourent plus de distance pour aller travailler

En km

	Distances moyennes		
	Stables	Mobiles	Ensemble
Femmes	7,4	9,9	8,5
Hommes	10,6	11,9	11,1

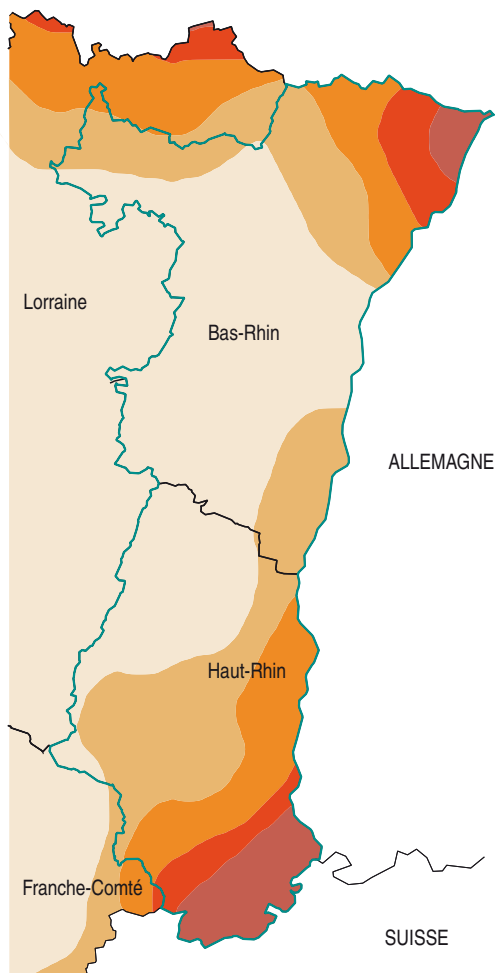
Champ : couples bi-actifs occupés travaillant en France à moins de 150 km de leur domicile

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

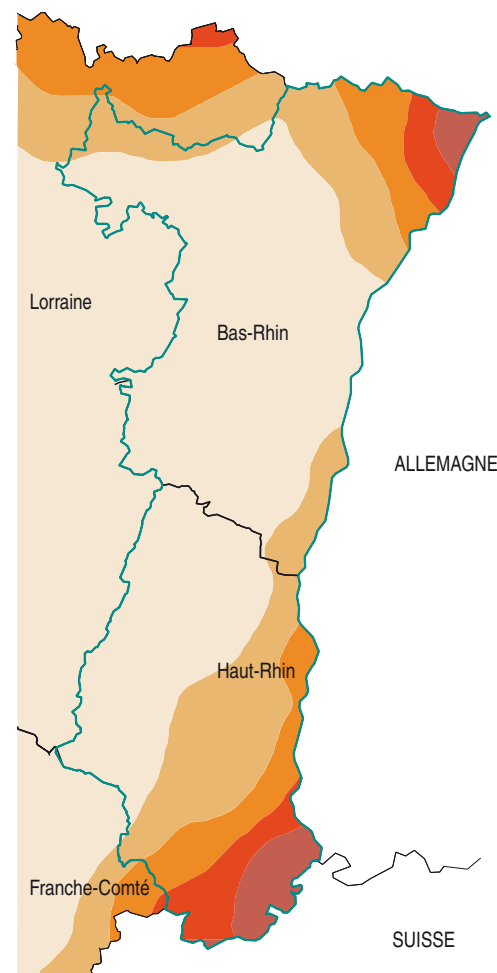
le plus souvent dans les grandes villes, là où les dessertes sont les plus importantes, ainsi que le long des lignes de chemin de fer. En revanche, dans les communes où l'offre de transport en commun est

7 Frontaliers : les couples mobiles plus proches de leur lieu de travail

Couples bi-actifs installés depuis plus de cinq ans



Couples bi-actifs ayant déménagé au cours des cinq dernières années



— Départements

Part des couples bi-actifs dont l'un des membres travaille en Allemagne ou en Suisse (en %)

- 60 ou plus
- de 40 à moins de 60
- de 20 à moins de 40
- de 8 à moins de 20
- moins de 8

© IGN - Insee 2014
Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

plus faible, l'utilisation de l'automobile reste la seule solution pour se déplacer et les familles disposent plus souvent de deux véhicules.

Dans la région, les femmes utilisent plus les transports collectifs que leur conjoint. Parmi les couples mobiles, les Bas-Rhinoises empruntent deux fois plus ces transports que leur conjoint. Cet écart est moindre pour les couples bi-actifs ayant emménagé il y a plus de cinq ans dans le Bas-Rhin. Il est même inversé dans le Haut-Rhin.

Des frontaliers moins mobiles après installation près de la frontière

Parmi les couples bi-actifs de la région, près de 14 % sont concernés par un travail en Allemagne ou en Suisse. Ces couples sont localisés en majorité dans la zone d'emploi de Saint-Louis pour ceux qui se rendent en Suisse et dans la zone d'emploi de Wissembourg pour ceux allant en Allemagne. Les frontaliers représentent une population moins mobile que la moyenne régionale : un peu moins d'un couple sur trois a changé de résidence au cours des cinq dernières années. Les couples ayant déménagé vivent actuellement dans des communes plus proches des grands pôles d'emploi suisses près de Saint-Louis et allemands près de Wissembourg, à la différence de leurs homologues installés depuis plus de cinq ans 7. Le travail frontalier est majoritairement masculin, les hommes sont ainsi près de deux fois plus nombreux que les femmes à traverser la frontière pour aller au travail. Pour les couples bi-frontaliers, les conjoints exercent leur profession presque exclusivement dans le même pays.

Cinq profils de couples bi-actifs

Tous les couples bi-actifs ne se ressemblent pas et leur mode de vie apparaît organisé autour de cinq grands profils.

Les périurbains propriétaires (50 % de l'ensemble des couples bi-actifs hors agriculteurs)

La moitié des couples bi-actifs d'Alsace ont adopté le mode de vie périurbain : ils sont le plus souvent propriétaires dans des communes de densité faible à moyenne. Ils habitent généralement à une distance de 10 à 20 kilomètres de leur lieu de travail et s'y rendent en voiture, surtout les hommes.

Les locataires urbains (29 %)

À l'opposé, 29 % des couples bi-actifs habitent plus fréquemment dans des villes plus grandes. Lorsqu'ils ont déménagé, c'est souvent dans la même commune. Ils s'agit de couples de plus de 50 ans généralement, locataires et vivant sans enfant. Ils se déplacent à pied, à deux-roues ou en transports en commun pour ceux qui demeurent à proximité de leur lieu de travail. Mais parmi ces couples urbains, certains profitent de la proximité des gares pour travailler à plus de 100 kilomètres de chez eux.

Les propriétaires depuis plus de cinq ans, ouvriers ou employés (7 %)

La voiture est également beaucoup utilisée par des couples de plus de quarante ans (99,8 % des hommes et 92,1 % des femmes de cette catégorie), plus souvent employés ou ouvriers et résidant de 10 à 50 kilomètres de leur lieu de travail. Ils résident dans des communes de densité très faible aujourd'hui comme hier. Souvent,

ces propriétaires anciens sont installés depuis plus de cinq ans.

Les jeunes cadres nomades (7 %)

D'autres utilisent également beaucoup les transports en commun : 10,9 % des hommes et 13,6 % des femmes (pour respectivement 5,8 % et 7,9 % pour l'ensemble des couples bi-actifs). Il s'agit notamment des couples plutôt jeunes, cadres ou exerçant une profession intermédiaire, souvent avec des enfants en bas âge. Ces nomades urbains travaillent fréquemment à plus de 50 kilomètres de leur domicile. D'installation récente, ils sont plus souvent locataires et peuvent arriver d'autres régions.

Les résidents proches de leur lieu de travail (7 %)

Enfin, outre les agriculteurs, des couples logés gratuitement ont peu de déplacements à effectuer : l'un des deux travaille sur place, l'autre ayant de petites distances à parcourir et s'y rendant plutôt à pied. Il s'agit généralement d'artisans ou d'employés.

Lionel CACHEUX
Dominique KELHETTER

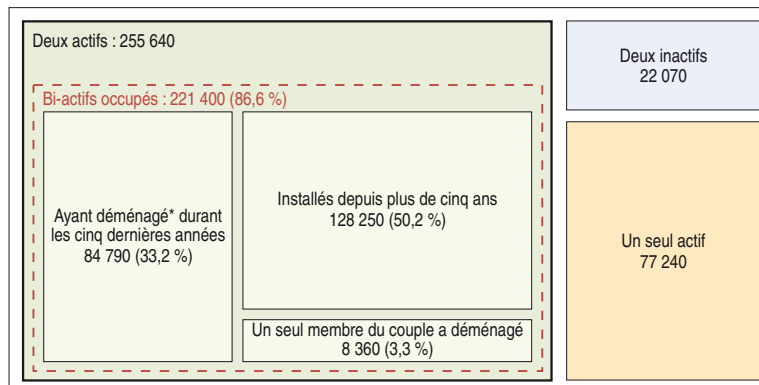
Définition

Dans cette étude, la distance entre le lieu de domicile et le lieu de travail se mesure à vol d'oiseau entre communes. Les distances de plus de 150 kilomètres ainsi que celles vers les pays frontaliers ne sont pas prises en compte pour le calcul des moyennes. Pour les actifs qui résident et travaillent dans la même commune, la distance est nulle.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'ADEUS (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise).

Le sujet de cette étude est la mobilité résidentielle des couples dont l'un des deux membres au moins est âgé de 20 à 59 ans, résidant en Alsace en 2008, dans un même logement et dont les deux membres travaillent. Ils sont dits « mobiles » lorsqu'ils ont changé de résidence au moins une fois dans les cinq dernières années et « stables » s'ils occupent toujours le même logement. Seuls sont pris en compte les couples qui habitaient déjà tous les deux dans la même commune cinq ans auparavant.

► 354 950 couples en Alsace en 2008



Champ : couples dont l'un des membres au moins est âgé de 20 à 59 ans
* les deux membres du couple habitaient dans un autre logement

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence

Les mobilités résidentielles correspondent à des moments clés de la vie des ménages : décohabitation, formation des couples, naissance des enfants, rupture, vieillissement, etc

Si la plupart de ces parcours résidentiels sont analysés, certains aspects de leurs moteurs le sont moins. L'attrait des familles pour des grands logements et le péri-urbain est avéré, en revanche, la localisation de leur nouvelle résidence en fonction de leurs lieux de travail respectifs est moins étudiée. Des arbitrages vont influencer les modes de déplacement et l'organisation quotidienne de ces familles.

Comment les familles choisissent-elles la localisation de leur nouvelle résidence ? Quelles distances parcourent-elles pour accéder aux lieux de travail respectifs des deux conjoints ? Ces migrations résidentielles allongent-elles les distances domicile-travail ? Changent-elles en fonction du nombre d'enfants et de leur scolarisation ? Y a-t-il des différences entre ceux qui s'installent dans le péri-urbain et ceux qui préfèrent se loger en ville, entre les hommes et les femmes, selon les caractéristiques socio démographiques ? Les migrations quotidiennes de longue distance et celles de courtes distances induisent-elles des comportements très différents ?

Comprendre ces mécanismes en fonction des modes de vie permet de mieux saisir le lien entre habitat et travail et de mieux appréhender l'ordonnancement et l'agencement des fonctions urbaines ainsi que l'interdépendance de plus en plus croissante entre les territoires. Il est donc très utile dans les réflexions d'aménagement et dans tout exercice de planification.

Ahmed SAÏB

Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

Source

Le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les résultats du recensement de la population de 2008 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2006 et 2010.

Méthodologie de calcul de la densité de population

Les zones d'habitation couvrent une partie très variable d'une commune. Certaines communes comportent d'importantes surfaces de forêts ou de cultures, des parcs naturels, des lacs, mais aussi des zones non habitées à destination industrielle ou commerciale.

Dans ces conditions, la densité de population communale calculée par le simple rapport du nombre d'habitants à la superficie totale rend mal compte de la densité réelle des zones d'habitation.

Pour mieux l'approcher, on utilise ici un découpage en mailles régulières du territoire communal, sous la forme d'un carroyage de 200 mètres de côté. La densité de population est ensuite obtenue en prenant en compte la surface des seuls carreaux habités.

Cinq classes de densité de population sont ici représentées, sur la partie habitée des communes uniquement :

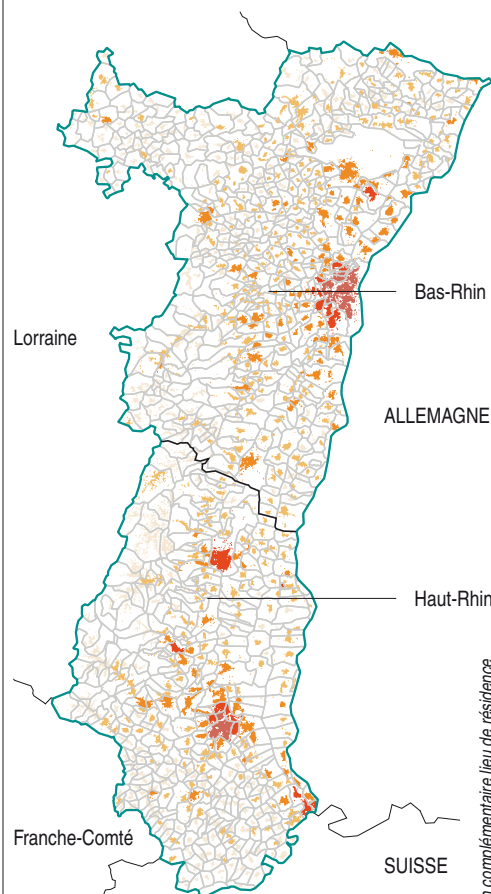
- très forte : plus de 5 000 habitants par km²
- forte : de 2 500 à moins de 5 000 habitants par km²
- moyenne : de 1 250 à moins de 2 500 habitants par km²
- faible : de 700 à moins de 1 250 habitants par km²
- très faible : moins de 700 habitants par km²

Comparaison de densité de population

	Haguenau	Sélestat	Mulhouse
Population 2008	35 144	19 313	111 860
Surface communale (km ²)	182,6	44,4	22,2
Surface des carreaux habités (km ²)	16,6	8,8	17,5
Proportion de la surface des carreaux habités rapportée à la surface communale (en %)	9,1	19,8	78,8
Densité par rapport à la surface communale (hab/km ²)	193	435	5 039
Densité par rapport à la surface des carreaux habités	2 117	2 194	6 392

Source : Insee, RP2008 exploitation principale lieu de résidence

Une occupation des sols très variable selon les communes



Densité de la population ramenée à la surface habitée de la commune en Alsace en 2008

- Très forte
- Forte
- Moyenne
- Faible
- Très faible
- Limites communales
- Départements

© IGN - Insee 2014
Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de résidence